



COMMUNIQUÉ

FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 14 Mars 2019

La Poste

Les postiers ne font pas la mendicité

Au regard de l'urgence sociale qui se manifeste depuis des mois dans notre pays et plus particulièrement sur les questions de pouvoir d'achat mais aussi sur la question d'égalité d'accès aux services publics, la CGT appelle l'ensemble des Postières et Postiers à s'inscrire dans la journée d'action unitaire interprofessionnelle de grève et de manifestations du mardi 19 mars 2019

Les **N**égociations **A**nnuelles **O**bligatoires, devant définir principalement les augmentations salariales des salariés de La Poste Maison Mère, arrivent à leur terme et se traduisent par des propositions nettement insuffisantes. Celles-ci se situent en deçà de l'augmentation du SMIC au 1er janvier et bien inférieures à l'inflation subie au titre de l'année 2018 et cela plus particulièrement pour les agents les moins rémunérés.

A titre d'exemples, les nouveaux recrutés se voient octroyer un salaire mensuel revalorisé de 16,8€ brut (contre le SMIC augmenté de 22,5€ brut en janvier), les augmentations générales pour les cadres de premier niveau encore moindres tendent à tasser et smicardiser l'ensemble des salaires de référence.

Les personnels sous statut subissent une nouvelle fois le gel de la valeur du point d'indice.

In fine, La Poste qui se pose en tant qu'entreprise à responsabilité sociale orchestre la

paupérisation de ses personnels déjà largement dénoncée, les rapports d'assistants sociaux en témoignant depuis des années.

Alors que les bénéfices 2018 avoisinent les 800 Millions d'€uros pour le Groupe, tout en réduisant considérablement son endettement, La Poste continue à privilégier la rémunération des actionnaires plutôt que de répondre à la légitime attente de ses personnels à pouvoir vivre dignement de leur travail.

Pour la CGT, la priorité doit être donnée au maintien et au développement du service public postal comme à la reconnaissance de l'ensemble des personnels qui contribuent à rendre ses missions.

Les nombreuses luttes, souvent unitaires, que les postiers mènent dans nos territoires portent en autres ces questions de reconnaissance et de pouvoir d'achat.

C'est dans le cadre de cette journée unitaire et interprofessionnelle du 19 mars que notre organisation syndicale appelle à leur convergence et à leur ancrage au quotidien dans tous nos services afin d'obtenir de La Poste de réelles réponses en terme salarial et cela pour l'ensemble des personnels tous statuts confondus